

VOLLEY ASSIS

Règles principales

- Le volleyball assis se pratique assis sur le sol.
- La taille du terrain est de 10m x 6m (2 camps de 5m x 6m de filet).
- Les lignes d'attaque sont tracées à 2 m de l'axe de la ligne centrale.
- Le filet est de 6,50 à 7m de long et de 0,80 m de large.
- La taille du filet est de 1,15 m pour les masculins et de 1,05 m pour des féminines (1,10 m pour du mixte).
- Une équipe doit être composée au maximum de 12 joueur(se)s incluant au maximum deux joueur(se)s classifié(e)s avec un handicap considéré comme minime : « VS2 », un entraîneur principal, un entraîneur adjoint et éventuellement un kinésithérapeute et/ou un médecin et/ou un soigneur peuvent compléter le staff.
- L'équipe composée de 6 joueur(se)s sur le terrain ne doit inclure au maximum qu'un(e) joueur(se) de "handicap minime".
- Les positions des joueur(se)s sont déterminées par l'emplacement de leurs fesses au sol. Ceci signifie que les mains et/ou les jambes des joueur(se)s peuvent se situer dans la zone d'attaque (ex: le/la joueur(se) arrière pendant la frappe d'attaque), dans le terrain (serveur pendant le service), ou dans la zone franche en dehors du terrain (tout(e) joueur(se) pendant la frappe du service).
- Au moment où le/la serveur(se) frappe la balle, il/elle doit être dans la zone de service et ses fesses ne doivent pas toucher le terrain (ligne extérieure incluse).
- Toucher le terrain adverse avec les pieds ou les mains, les jambes est autorisé à tout moment pendant le jeu, à condition que le/la joueur(se) ne gêne pas le jeu d'un(e) joueur(e) opposé(e).
- Entrer en contact avec le terrain adverse avec n'importe quelle autre partie du corps est interdit.
- Un(e) joueur(se) de la ligne arrière peut effectuer une frappe d'attaque, à condition qu'au moment de la frappe les fesses du/de la joueur(se) soient situées derrière la ligne d'attaque.
- Les joueur(se)s de 1^{ère} ligne sont autorisé(e)s à contrer ou à effectuer une frappe d'attaque sur le service adverse dès lors que la balle est dans sa zone avant et au-dessus du filet mais leurs fesses doivent être en contact avec le sol lors de la touche de balle.
- Les joueur(se)s doivent rester en contact permanent avec le sol (avec une partie du corps entre les épaules aux fesses) lors de la touche de balle. Il est interdit de se mettre debout, de se relever ou de faire des pas vers le ballon. Une courte perte de contact avec le sol est néanmoins autorisée en cas de jeu défensif pour sauver un ballon au niveau de la ligne avant (en dehors d'un contre) ou de la ligne arrière. Se lever ou se soulever est interdit.